

« Profession de foi » pour l'année 2008-2009

Délégation Régionale Est du GENEPI

Candidat : Charles Mounot

Avant toute chose, il convient de me présenter à vous. Comment pourriez-vous élire une personne que vous ne connaissez pas. Je viens tout juste de valider une licence de sociologie et j'ai pu avoir au cours de mon parcours un certain nombre d'expériences associatives, notamment au sein des EEDF, qui est une association proposant des vacances adaptées aux personnes handicapées. Je me suis donc engagé au GENEPI il y a de cela un an, je n'ai donc que peu d'expérience au niveau de la gestion de cette association. Malgré cette faible expérience je ne peux m'appuyer que sur celle-ci. Ainsi vous pourriez trouver que quelques-unes de mes propositions sont fausses. Je ne tiens en aucune façon à les imposer mais plutôt que de les rejeter « en bloc » je vous invite, au contraire à en discuter. C'est cette discussion qui, à mon avis, devrait être au centre de toute association. D'autant plus que le GENEPI est une association par nature hétéroclite.

Au cours de l'année à venir, je tiens à mettre l'accent sur trois aspects du fonctionnement régional, que sont le recrutement et l'organisation, les dépenses et les financements, et enfin la communication. Ce ne sont, peut-être, pas de « grands projets », cependant avant de mettre en place ces « grands projets », il faut qu'aux différents niveaux de l'association il y ait une cohérence de l'action. Pour cette raison, votre soutien est nécessaire, tant à l'occasion du vote que tout au long de l'année. Lorsque je dis soutien je n'entend pas adhésion inconditionnelle mais, à l'inverse, questionnement et réflexion de votre part.

## Recrutement et Organisation :

### ►Faciliter la gestion et la cohésion d'un groupe

Pour qu'un groupe soit plus facile à administrer, je pose la question de savoir si ce n'est pas plus facile lorsque le nombre de bénévoles est limité. Prenons l'exemple d'un groupe de vingt personnes, responsables compris. Sur une semaine, si seize personnes interviennent il y a huit interventions sur cinq jours. Les quatre personnes restantes pourraient alors être chargées de mettre en place des ISP (information et sensibilisation du public).

Dans cette optique et pour que cela fonctionne bien, il est nécessaire qu'il y est un roulement et une forte communication au sein du groupe. Cette idée de roulement ne sera pas mise en place pour empêcher des personnes d'intervenir mais elle est simplement la prise de conscience que nous somme une association étudiante. De fait, un(e) étudiant(e) suit des cours, certains encore, travaillent pour se payer leurs études et tous ont une vie en dehors de tout cela. Ainsi, selon moi, il faut prendre conscience de cet état de fait. Si un étudiant souhaite rejoindre le GENEPI en plus des autres activités qu'il pratique donnons lui les moyens de pouvoir s'intéresser au maximum à son action. Ainsi, les personnes n'ayant pas la charge d'une intervention pourrons se consacrer entièrement à la mise en place d'une ISP et inversement.

Je pose en plus de cela une question qui pourra être réfléchi ultérieurement. Lorsque le GENEPI intensifie ses interventions, en nombre, au sein de la prison il pourrait être intéressant de savoir si ces interventions ne prennent pas en quelque sorte la place d'autres interventions qui pourraient être proposées par des travailleurs sociaux. Nous sommes, en effet, une « main d'œuvre » bon marché pour l'administration pénitentiaire. Nous ne coûtons que peu d'argent et notre apolitisme ne nous permet pas d'avoir un poids suffisant pour faire évoluer directement les conditions d'incarcérations et encore moins nous opposer à des décisions étatiques, politiques?.

Cependant, si nous réduisons quelque peu nos interventions et que nous intensifions nos relations extérieures par le biais d'ISP nous pourrions avoir un poids considérable sur l'opinion publique. Nous aurions alors la capacité de rendre compte de manière honnête et régulière de la situation carcérale française, de la mise en place de nouvelles lois et, par là même, indirectement de les influencer et pourquoi pas de les faire changer?.

## ► Objectif de recrutement au sein des groupes

« Les responsables de groupe s'assureront de la diversité de provenance des membres de leur groupe, garantie de la qualité de ses actions et de la richesse de sa réflexion. Ils ne prendront d'autres critères de sélection que la volonté affichée par l'étudiant d'assurer une activité régulière et sérieuse au sein de l'association » (Article 14 du Règlement Intérieur).

Lorsque l'on parle de diversité de provenance cela ne concerne pas que la filière où l'étudiant(e) est inscrit(e) il s'agit avant tout de la diversité des opinions pouvant être représentée au sein du groupe. Or, selon le règlement intérieur, le critère de base de sélection ne rend pas compte des opinions pouvant être exprimées. Pour qu'il y est un large panel d'opinions représentées il faut qu'il y est des intérêts différents. Des personnes essentiellement altruistes sont plus que bienvenues mais la personne intéressée devrait aussi nous intéresser. C'est-à-dire, qu'une personne porteuse d'un projet en relation avec ses études, donc plus « intéressée » dans sa démarche, sera autant, voire même peut-être plus, concernée par le monde carcéral. Il faut, selon moi, arrêté « de se voiler la face » car la personne intéressée et porteuse d'un projet intéressant m'intéresse même si elle n'est pas en total accord avec les objectifs de l'association. C'est justement là où se trouve l'intérêt, car cette personne a des opinions contradictoires et elle peut ou non apporter son lot de réflexions.

Dans le cadre du projet Europe, dont je parlerais plus loin, il serait aussi judicieux de recruter des étudiants erasmus. L'on peut espérer que ces personnes lors de leur retour ne pourrons que comparer la situation carcérale de leur pays par rapport à la France. Cela n'entraînera pas forcément la création d'une forme hybride de GENEPI à l'étranger mais le simple fait d'en parler est déjà, si je puis dire, une certaine manière de « contaminer » un pays.

## dépenses et financements :

Ceci constitue un paragraphe très court mais qui a, néanmoins, son importance. En effet, nous ne devons oublier en aucune manière que nous somme une association financée en majeure

partie par de l'argent public. Or j'ai la nette impression que cela a été quelque peu oublié. Prenons l'exemple du logement lors des Week-End Régional de Formation (WERF).

Ici je m'appuierais sur l'exemple d'un WERF organisé par la ville de Dijon. Lors de cet événement les bénévoles participants ont été logés chez les bénévoles organisateurs. Au vu des impressions qu'il m'a été donné d'entendre concernant ce mode de logement, je peux dire qu'il a été apprécié dans une très large mesure. Cela permettrait, à mon sens, de retrouver une idée de l'échange et de la rencontre qu'il est impossible de « dénicher » dans une chambre d'hôtel.

Un autre point a, ici, son importance. Le financement de notre association. Aujourd'hui nous sommes en grande partie, et si ce n'est entièrement, financés par les pouvoirs publics. Or, cela peut représenter, dans l'univers des possibles, une forme de pression des pouvoirs publics sur nos actions. Si, à l'inverse, nous prenons le problème dans l'autre sens, au point de n'être financé que par des organismes privés, nous perdrons une certaine forme de reconnaissance de la part de ces mêmes pouvoirs publics. Cela constitue une question épineuse. Comment pouvons nous être autonome tout en restant soutenu par l'État Français?

La solution parfaite, je ne la connaît pas mais, *a priori*, la meilleure serait de partager équitablement financements publics et privés. Pour cela, il faudrait diversifier autant nos contacts étatiques que privés par des partenariats plus nombreux. Nous pourrions développer, par exemple, des projets touchant à la culture par des expositions, à la santé par des campagnes d'informations, à l'environnement par des activités dites plus « naturelles », etc. Ensuite, pour les partenaires privés nous pourrions, encore, jouer les intermédiaires en les mettant en rapport avec des détenu(e)s. Cela favoriserait autant la réinsertion que notre propre développement.

Cependant, dans l'éventualité où la mise en place de contacts avec ces partenaires serait décidée, il faudra, je pense, engager des dialogues aussi longs que houleux pour, ne serait-ce que distinguer, l'ombre d'un accord.

## La communication :

La majorité de ce que j'ai précédemment énoncé n'a de sens que si il y a une communication forte et régulière au sein de la région. Au cours de cette année j'aurais souhaité avoir un peu plus de

renseignement concernant les activités et les prises de position de l'association au niveau national. Je pense que cela ne peut qu'avoir un point positif dans la réflexion que les bénévoles pourrons mener, d'une part sur le monde carcéral, mais aussi d'autre part sur l'organisation de leur association. Pour ce faire, je pense que la mise en place d'un courrier mensuel adressé à chaque groupe de la délégation est une chose nécessaire. Si tous les groupes ont une information similaire cela entrainera probablement quelques actions au niveau régional. Ainsi la cohésion du groupe sera renforcé et de la même manière nous pourrons nous permettre de réfléchir aux activités à mener de concert.

Que l'information passe du national au local est une nécessité mais l'inverse est tout aussi vital. Ainsi, la mise en place d'un questionnaire adressé à chaque génépiste ne me paraît pas être inutile. Ce questionnaire aurait lieu trois fois par an et il permettrait de cibler concrètement les attentes des bénévoles en même temps que leurs suggestions pour tel ou tel événement à venir. Si les différents groupes participent un tant soit peu à l'élaboration du thème d'un WERF par exemple, il est légitime de supposer que ceux ayant soumis leurs suggestions soient présent.

De la même manière je crois qu'un dialogue entre les détenu(e)s et le GENEPI doit avoir lieu. Pour cela, je propose que durant cette année nous mettions en place un questionnaire s'adressant aux détenu(e)s. Ce questionnaire sera élaboré au sein de chaque groupe en concertation avec les détenu(e)s. Puis, les différentes informations recueillies seront alors utilisées pour rédiger le questionnaire en question. Ainsi, nous seront capable de cibler les demandes et les attentes des détenu(e)s, afin de mettre en place des activités qui leurs plaisent et non des activités qui nous plaisent ou que nous avons l'habitude de faire. Ce questionnaire, une fois construit, aura la possibilité d'être utilisé lors des années suivantes. Malheureusement il sera valable tant que les conditions d'incarcérations ne changeront pas.

## Projet europe :

Ce projet est en place depuis maintenant deux ans, et il est, je crois, plus que temps qu'une commission le prenne à « bras le corps ». Ceci aurait pour effet d'accélérer la mise en place de ce projet car je ne pense pas que pour un projet d'une telle envergure il suffise que chacun y réfléchisse dans son coin. Au contraire, la mise en place de coordinateurs permettrait de centraliser certaine décision concernant ce projet et de diffuser une ligne de conduite favorable à son élaboration. J'en resterais là en ce qui concerne ce point, car ce n'est pas à moi de définir la ligne de conduite d'un tel projet, puisqu'il met à contribution le GENEPI dans son ensemble.

Ainsi et pour finir, comme je l'ai dit au début de ce texte je ne pense pas développer de grands projets qui changeront les modalités d'action et d'organisation du GENEPI. Au contraire je souhaite simplement que l'on puisse trouver un mode de fonctionnement qui permettrait à chaque groupe d'être réellement autonome et, en même temps, d'avoir de nombreux contacts entre eux. Si jamais cet état de fait est atteint je gage que le rôle du délégué régional devienne quelque peu obsolète. Mais comme ce n'est pas encore le cas je pense que vous aurez, si vous choisissez de m'élire, la malchance de me subir une année. Le GENEPI est une association que j'apprécie particulièrement et je pense qu'elle a la possibilité de faire de bonnes choses. Il faut simplement que chaque bénévole prennent conscience de qui il est et de ce qu'il est en mesure de faire. Vous avez un droit de regard sur chaque action du GENEPI dans son ensemble par conséquent je vous invite à en user et même à en abuser et ce, même à mon encontre. Je ne peux maintenant que vous remercier de m'avoir écouté et vous adresser, si vous les acceptez, mes meilleurs sentiments.